

Services et prestations des secteurs sanitaire et social

RNCP5297 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	332, 331, 330
Formacode(s)	44022, 43454
Code(s) ROME	K1201, K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, soci-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il s'inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en oeuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, soci-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il s'inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en oeuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...) - établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...
- établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, service d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse..
- établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...
- structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale, responsable de secteur en service d'aide à domicile, coordonnateur d'activités sociales, assistant aux délégués à la tutelle, coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil, assistant médical dans des centres de lutte contre le cancer, conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité.

Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 367 €
Selon la branche	5 400 € – 6 783 €
Prise en charge	Branches concernées
6 367 €	Valeur par défaut · 195 branches
6 783 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNEF de l'HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP des entreprises privées de services à la personne
6 652 €	CPNE Familles rurales, CPNEF Missions Locales et PAIO, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEFP de la branche professionnelle des Entreprises du courtage d'assurances et/ou réassurances
6 729 €	CPNEF branche retraite complémentaire et prévoyance, CPNEFP Mutualité, CPNEFP Régime général de la Sécurité sociale
6 432 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire, CPNEFP des industries électriques et gazières
6 765 €	CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 854 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36939

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5297/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	460
Montant total engagé	1 085 126 €
Coût moyen par dossier	2 359 €
Durée moyenne	1100 h
Période	02/2020 – 11/2023
France compétences	75 %

France Travail	17 %
Reste à charge titulaire	6 %
OPCO	1 %
Régions	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.